



# MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COUR D'APPEL D'ANGERS

## DOSSIER DE RÉINSCRIPTION APRÈS PÉRIODE PROBATOIRE

### SUR LA LISTE DES EXPERTS JUDICIAIRES

**2027**

Madame, Monsieur,

Vous avez été inscrit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 sur la liste des experts judiciaires de la cour d'appel d'Angers pour une période probatoire de trois ans.

Si vous souhaitez être réinscrit pour une durée de cinq ans, il vous appartient de présenter une nouvelle candidature avant le 1<sup>er</sup> mars 2026 auprès du procureur de la République près le Tribunal Judiciaire dans le ressort duquel vous exercez votre activité professionnelle ou vous possédez votre résidence (pour ceux qui n'ont pas d'activité professionnelle).

Vous trouverez, ci-dessous, les adresses des différents parquets du ressort.

Votre enveloppe devra être libellée de la façon suivante :

**Monsieur le procureur de la République**  
**Service des Experts**  
**Tribunal Judiciaire de ...**

TJ Angers – rue Waldeck Rousseau, 49043 Angers Cedex  
TJ Le Mans – 1 avenue Pierre Mendes France, 72014 Le Mans Cedex  
TJ Laval – 13 place Saint Tugal, 53015 Laval cedex  
TJ Saumur – place Saint Michel, 49400 Saumur

Pour ce faire, vous devez impérativement utiliser l'imprimé joint, en complétant les différentes rubriques, en y joignant les documents sollicités, dont le dernier état annuel de votre activité expertale, ainsi que tous autres qui vous paraîtraient utiles pour l'examen de votre demande.

**COUR D'APPEL D'ANGERS**  
**DOSSIER DE RÉINSCRIPTION APRÈS**  
**PÉRIODE PROBATOIRE**  
**SUR LA LISTE DES EXPERTS JUDICIAIRES 2026**

Loi du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires modifiée  
Décret du 23 décembre 2004 modifié

**1. IDENTITÉ DU CANDIDAT**

**1. A. Personne physique**

Nom .....

*(Pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse). Préciser le nom sous lequel vous souhaitez figurer dans l'annuaire*

Prénoms .....

Date de naissance .....

Lieu de naissance .....

..... Département/Pays .....

Nationalité .....

Situation de famille .....

Nom du conjoint .....

Profession du conjoint .....

*(Joindre copie, de la carte nationale d'identité ou du passeport et, le cas échéant, du titre de séjour)*

**1. B. Personne morale**

Nom/ dénomination sociale .....

Représentant légal .....

N° d'immatriculation .....

## 2. ADRESSES DU CANDIDAT

### 2. A. Lieu d'exercice de l'activité professionnelle principale (adresse qui figurera dans l'annuaire) (Préciser le nom de l'entreprise si elle figure sur la boîte à lettres)

Adresse postale .....  
..... CP/VILLE .....

N° de téléphone .....

N° Portable .....

Adresse e-mail .....

### 2. B. Domicile personnel (représentant légal pour les personnes morales)

Adresse postale .....  
..... CP/VILLE .....

N° de téléphone .....

## 3. RUBRIQUES ET SPÉCIALITÉS

**ATTENTION : nouvelle nomenclature applicable au 1er janvier 2024 disponible sur le site internet de la cour d'appel**

**Mentionner toujours le code informatique et l'intitulé de la rubrique ou de la spécialité précisés dans la nomenclature.**

### 3. A Spécialité(s) dans la(es) quelle(s) l'expert est inscrit

.....  
.....  
.....  
.....

### 3. B Spécialité(s) dans la(es) quelle(s) l'expert sollicite sa réinscription

.....  
.....  
.....  
.....

#### 4. ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET PRINCIPALE

#### 5. DIPLÔMES UNIVERSITAIRES, TRAVAUX SCIENTIFIQUES, PUBLICATIONS (\*)

##### 5. A. Les Diplômes, titres universitaires obtenus (\*)

*(Joindre la photocopie des diplômes, leur équivalence et, le cas échéant, leur traduction en français par un expert assermenté s'ils ont été délivrés par des institutions étrangères).*

#### 6. EXPÉRIENCE ACQUISE DEPUIS LA DERNIÈRE INSCRIPTION (\*)

##### 6. A Sur le plan professionnel (joindre justificatifs)

##### 6. B En matière de pratique expertale

- Joindre la copie de votre dernier état annuel
- Chaque état devra préciser, conformément aux dispositions de l'article 23 du décret du 23 décembre 2004, la nature de la juridiction de commission, la date de la décision, le délai imparti, la date des éventuelles prorogations et la date de dépôt du rapport.
- **Il s'agit d'une obligation impérative dont le non-respect peut entraîner la non réinscription sur la liste des experts**

|                                                                                                                                                               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>7. CONNAISSANCES ACQUISES DES PRINCIPES DIRECTEURS DU PROCES ET DES REGLES DE PROCEDURE APPLICABLES AUX MESURES D'INSTRUCTION CONFIEES A UN TECHNICIEN</b> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

❖ **Actions de formations suivies**

- Produire vos attestations de formation (l'attestation de présence suffit)
- Préciser la teneur et la durée des formations suivies.

|                                         |
|-----------------------------------------|
| <b>8. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b> |
|-----------------------------------------|

❖ **Activité pour le compte d'une ou plusieurs société (s) d'assurance**

Cette rubrique doit être **IMPÉRATIVEMENT** renseignée

Le candidat effectue-t-il ou a-t-il effectué des expertises pour le compte de compagnies d'assurances ou de mutuelles ?

☐ OUI

☐ NON

**Si Oui,**

Dans quel domaine (appréciation de préjudices économiques et financiers, réparation de dommages corporels ?)

.....

Etes-vous lié avec une société d'assurance par un contrat prévoyant votre intervention régulière comme expert à ses côtés ? Apportez toute précision utile.

.....

Quelle est la part (en pourcentage) de votre activité totale exercée pour le compte de ces sociétés sur les deux dernières années.

.....

Précisez le nombre de missions que vous avez effectué au bénéfice de sociétés d'assurance au cours des deux dernières années.

.....

Précisez le nom des sociétés d'assurance pour lesquelles vous êtes intervenus au cours des dernières années.

.....

.....

# DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Qui doit être impérativement signée

Je soussigné(e) .....

..... certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus mentionnés et m'engage à porter à la connaissance du Procureur Général près la cour d'appel d'Angers, Service des Experts, Rue Waldeck Rousseau – 49043 Angers Cedex, toutes modifications susceptibles d'intervenir dans ma situation.

En outre :

J'affirme n'avoir été ni l'auteur de faits contraires à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs, l'auteur de faits de même nature ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, de radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation.

J'affirme ne pas avoir été frappé de faillite personnelle ou d'une autre sanction, en application du titre V du livre VI du code du commerce.

J'affirme remplir les conditions d'inscription telles qu'elles sont définies à l'article 2 du décret du 23 décembre 2004 relatif aux experts judiciaires, modifié par le décret du 19 juillet 2007.

J'affirme ne faire référence à ma qualité d'expert judiciaire que pour effectuer des traductions dans la ou les langues(s) pour lesquelles je suis inscrit(e) sur la liste des experts de la cour d'appel d'Angers.

Et, m'engage à répondre aux sollicitations des juridictions, à accomplir ma mission d'expert avec diligence et à réaliser moi-même les expertises qui me seront confiées.

Fait à .....

Le .....

Signature et tampon utilisé par l'expert